



RAQUETTES



avec le club pedestre les Grisemottes

De la CROIX de BAUZON au MONT MEZENC
(Zone nordique du PAL) par la Montagne Ardècheoise
RANDO RAQUETTES

Du JEUDI 1 Février au
DIMANCHE 4 Février 2018
Séjour en itinérant

RAQUETTES : en fonction de l'enneigement, ou RANDONNEE PEDESTRE

Sous réserve de conditions favorables de circulation routière

DEPART de St GERMAIN/L'ARBRESLE (Parking de l'Eglise) à 6 heures

Récupération voitures chaque soir avec sacs

Retour du dimanche : arrivée St Germain vers les 18 heures 30

Déroulement du séjour : chaque jour une étape d'un point à l'autre. Etape de 10 à 17 kilomètres.

Hébergement en fonction du type de couchage : chambre ou dortoir. Prévoir drap sac.

Repas tiré du sac apporté pour le premier jour. Pique nique à midi les autres jours.

Equipement : bonnes chaussures de randonnée adaptées aux raquettes, veste chaude et imperméable, gants. Prévoir habits de rechange

Pour les voitures partantes, prévoir équipement conforme pour circuler sur route enneigée et verglassée (chaînes)

Prévoir casse croûte et boissons pour se ravitailler en cours de randonnée

Réservation souhaitée avant le 30 Novembre 2017

CONDITIONS COMPLEMENTAIRES D'ORGANISATION ET D'INSCRIPTION sont à consulter sur le site

RESERVATION : Inscription dès aujourd'hui pour la réservation des chambres et avant le 30 Novembre 2017, chèque demandé de 60 Euros par personne

(non encaissé en principe). Coût estimatif entre 150 et 180 euros.

Règlement final en priorité au gîte avec remboursement de l'acompte ou rendu si non encaissé par le gestionnaire. (Prévoir mode de règlement : Chèque ou espèces)

Les premiers inscrits seront retenus. Chèque rendu si annulation. Un chèque établi par sortie par le participant.

Les frais de covoiturage, les repas de midi (pique nique en commun) sont en supplément.

Pour faciliter la gestion des inscriptions et connaître le suivi de votre inscription (participation validée en fonction du nombre de places) et savoir si votre participation est retenue. Essayez au maximum de vous faire inscrire lors des réunions permanences.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser un chèque par organisation. La sortie sera effectuée sous réserve d'un nombre d'inscription suffisant et en relation avec les prévisions de coût.

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report ou remboursement ne seront possibles (sauf cas de force majeure, dûment justifié au club le plus rapidement). L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscription.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participation à la suite d'évènements imprévus et indépendants de sa volonté.

Confirmation d'inscription validée lors de la réunion précédent la sortie.

Licence FFRP obligatoire pour assurance (adhésion au club, licence 2018), il est impératif de l'avoir sur soi

RENSEIGNEMENTS par le charges d'itinéraires :

Daniel SERRES

TÉL : 04 74 01 83 84 ou 06 80 04 83 03

Organisation et Retour courrier : les GRISEMOTTES 180 Chemin du Moulin 69210 ST GERMAIN NUELLES

Coupon réponse

un coupon par personne

SEJOUR NEIGE 2018

Nom : Prénom :

Adresse Postale complète :

Adresse E Mail : @ N° de téléphone :

Location de MATERIELS sur place (raquettes ou skis) : OUI : /___/ supplément à prévoir NON : /___/ Prévoir coût de location et règlement taxes indépendamment

Coût de réservation pour séjour : 60 euros par personne (hors coût de déplacement)

Déplacement : en VEHICULE PERSONNEL : Prenez vous votre VOITURE correctement équipée (pour co-voiturage) OUI : /___/ NON /___/

Je déclare être apte à la pratique de la randonnée en raquettes et acceptent d'effectuer le transport, le séjour et la randonnée sous ma seule et entière responsabilité. De plus, j'accepte les conditions d'organisation et d'inscription.

fait à :, le

Signature :

Ci-joint chèque de réservation de : _____ euros à l'ordre des Grisemottes

sous réserve d'organisation, (chèque retourné en cas d'annulation). Un chèque par organisation.